

Radars pédagogiques

Il est important que le matériel soit rendu dans les temps et en parfait état de fonctionnement.

Merci de nous signaler toute anomalie, dysfonctionnement ou détérioration.

Matériel à réserver auprès de : Christophe TURGIS : Téléphone : 06 16 20 13 28

@= christophe.turgis@brangeon.fr

Adresse : 7 route de Montjean - CS 80046 La Pommeraye 49620 Mauges-sur-Loire

Définition

Le radar détecte et affiche en temps réel la vitesse des véhicules. Il est utilisé pour réaliser des campagnes de prévention permettant d'inciter les conducteurs à réduire leur vitesse.

Objectif de l'action

- Sensibilisation à la vitesse,
- Sensibilisation aux risques liés à la cohabitation entre flux automobiles, cycles, piétons,
- Gestion de la vitesse d'accès à un site,
- Repérage de zones à risque.

Public

Tout le personnel de l'entreprise travaillant dans et/ou en dehors de l'entreprise.

